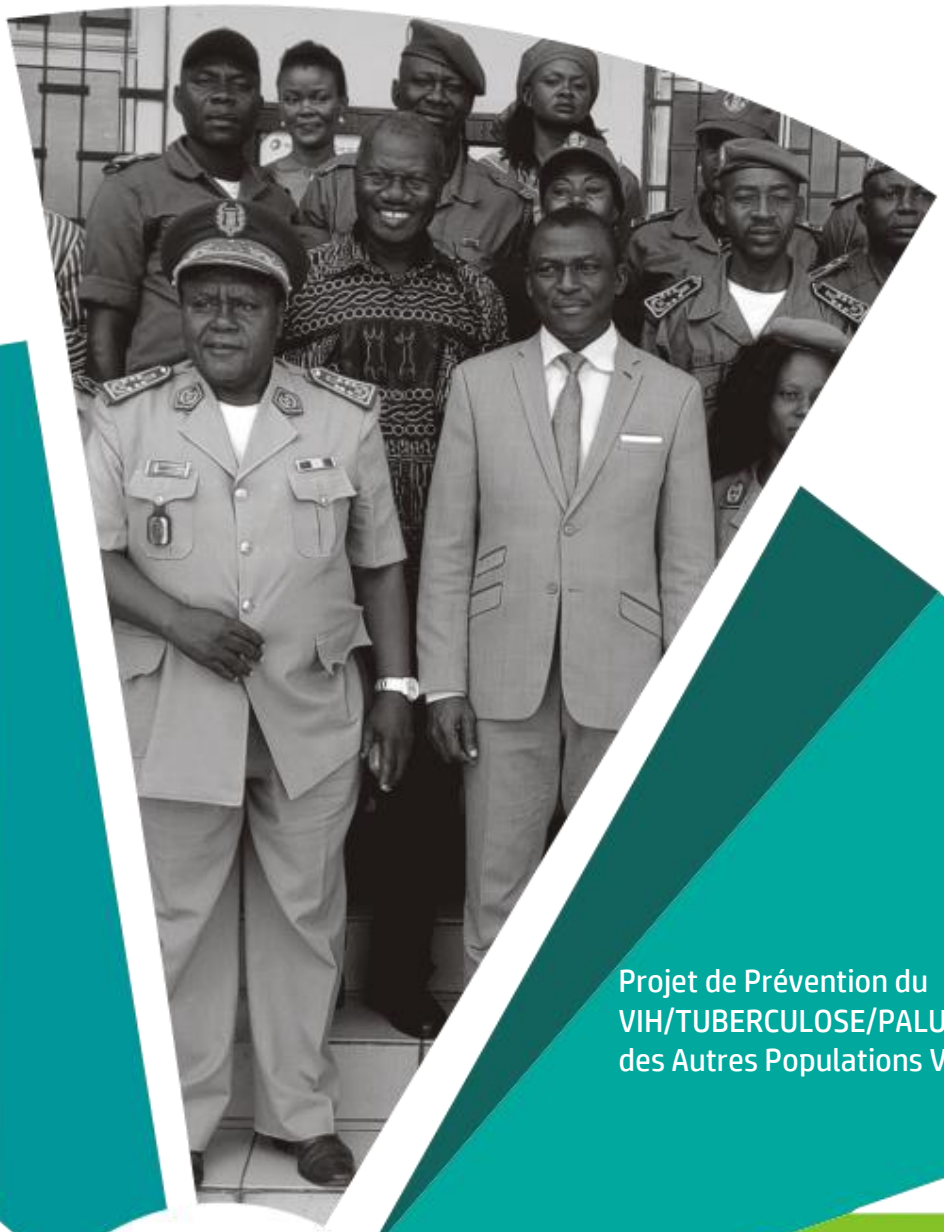

Groupement de la Filière
Bois du Cameroun

Projet de Prévention du
VIH/TUBERCULOSE/PALUDISME auprès
des Autres Populations Vulnérables

2018
Septembre

RAPPORT
D'ACTIVITES

TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION 4
I.1. VISION, OBJECTIFS ET AXES D'INTERVENTION DU GFBC 4
I.2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION 5
I.3. ACTIVITÉS PLANIFIÉES AU COURS DE SEPTEMBRE 2018 5
I.4. DÉMARCHE DE MISE EN ŒUVRE 6
II. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU SOUS-PROJET 7
II.1. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS EN DIRECTION DES PRISONS 7
II.1.1. Missions de supervision en vue du démarrage des activités en direction des prisons 7
II.1.2. Formation des formateurs de pairs éducateurs des prisons 8
II.1.3. Mission de suivi post formation dans les prisons 13
..... 13
Du 26 au 27 septembre 2018, le GFBC a conduit une mission de supervision post-formation dans les prisons des régions du Littoral et de l'Ouest. 13
II.2. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS EN DIRECTION DES CAMPS DES RÉFUGIÉS 14
II.2.1. Déroulement des missions de supervisions 14
II.2.2. Rencontre avec les ONG partenaires d'exécution 15
II.2.3. Rencontre avec les GTR/CNLS 16
II.2.4. Visite des camps de réfugiés et analyse de la situation 17
II.3. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS EN DIRECTION DES ENTREPRISES 20
II.4. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS EN DIRECTION DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES PSH 22
III.4.1. Planification des activités en direction des personnes en situation de handicap 22
II.4.2. Formation des pairs éducateurs des personnes en situation de handicap 22
III. PRESENTATION DES RESULTATS SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PRESTATAIRES 23
III.1. PRESENTATION DES RESULTATS SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INTERVENANTS DANS LES PRISONS 23
III.2. PRESENTATIONS DES RESULTATS SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INTERVENANTS DANS LES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES PSH 24
IV. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET RECOMMANDATIONS 25
IV.1. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE 25
IV.2. RECOMMANDATIONS 25
V. PROCHAINES ETAPES ENVISAGEES 26
V. ANNEXES 27

ABRÉVIATION ET ACRONYMES

ALDEPA :	Action Locale pour un Développement Participatif et Autogéré
AON :	Appel d'Offre National ;
ASAD :	Association d'Assistance au Développement
APS :	Agent Psycho-Social
APV :	Autres Populations Vulnérables
ARV:	Médicaments antirétroviraux
COMIFAC :	Commission des Forêts de l'Afrique Centrale
CDVA :	Conseil et Dépistage Volontaire Anonyme
CCC :	Communication pour le Changement de Comportement
CE :	Causerie Educative
CNLS :	Comité National de Lutte Contre le Sida
CUC :	Chef d'Unité de Comptabilité
CUPSE :	Chef d'Unité Planification, Suivi et Évaluation
DDAS :	Délégation Départementale des Affaires Sociales
FFOM :	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
FMSTP :	Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
GFBC :	Groupement de la Filière Bois du Cameroun
GTC:	Groupe Technique Central
GTR :	Groupe Technique Régional
IE/CCC :	Information, Education et Communication pour le Changement de Comportement
IST :	Infections Sexuellement Transmissibles
MILDA :	Moustiquaires Imprégnées et à Longue Durée d'Action
MINJUSTICE :	Ministère de la Justice
MINSANTE :	Ministère de la Santé Publique
NFM :	New Funding Model
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PE :	Pair Educateur
PEC :	Prise en Charge
PF :	Point Focal
PFC :	Point Focal Central
PFR :	Point Focal Régional
PNLP :	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNLS :	Programme National de Lutte Contre le Sida
PNLT :	Programme National de Lutte contre la Tuberculose
PPEF :	Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts
PPP :	Partenariat Public-Privé
PSH :	Personne en Situation de Handicap
PS :	Personnel Soignant
PVVIH :	Personne Vivant avec le VIH
SB :	Sous-Bénéficiaire
SMS :	Short Message Service
TB :	Tuberculose
UCP **:**	Unité de Coordination du Projet
UMD :	Unité Mobile de Dépistage
VIH:	Virus de l'Immunodéficience Humaine

I. INTRODUCTION

I.1. Vision, Objectifs et Axes d'intervention du GFBC

Le Groupement de la Filière Bois du Cameroun (GFBC) est une organisation patronale sectorielle de la filière bois au Cameroun. Cette association patronale créée en 1999 regroupe près d'une vingtaine d'entreprises et Groupes d'exploitation et de transformation du bois. Les entreprises membres du GFBC représentent 75 % du chiffre d'affaires du secteur forestier d'exploitation et de transformation du bois au Cameroun.

Depuis 2007, le GFBC est engagé dans la lutte contre VIH au sein de ses concessions forestières à travers son *Programme de promotion de la santé*. Ce Programme Santé a pour objectif d'accompagner les entreprises dans la prévention contre les maladies et dans toutes les préoccupations de santé et de sécurité au travail.

De 2007 à 2013, le GFBC a mené des activités de lutte contre le VIH dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) avec la GIZ et l'ONG « Partenaire contre le Sida ». Dès 2014, le Programme santé du GFBC a poursuivi ses activités avec l'appui du Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF / COMIFAC).

C'est fort de cette expérience et des résultats produits, que le GFBC a été sélectionné successivement en 2016 et en 2018, comme Sous-Bénéficiaire du MINSANTE/CNLS, dans le cadre du nouveau mécanisme de financement (NFM) du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMSTP), pour des interventions au cours des périodes successives 2016/2017 et 2018/2020. Les principales populations cibles desdites interventions concernent (i) les travailleurs des pôles économiques et leurs familles, (ii) les réfugiés des camps, (iii) les détenus des prisons et (iv) les personnes en situation de handicap regroupées au sein de leurs structures d'encadrement.

Dans le cadre du protocole d'accord qui lie le GFBC au MINSANTE/CNLS concernant le sous-projet de prévention du VIH/TB/paludisme chez les autres populations vulnérables, le GFBC est tenu de rédiger et de mettre à disposition, chaque mois, son rapport mensuel d'activités qui constitue le livrable contractuel à produire et à transmettre, au GTC/CNLS qui assure le secrétariat permanant du Principal Bénéficiaire.

Le présent rapport fait le point des activités menées et des étapes franchies dans le cadre des interventions du sous-projet *"Prévention du VIH/TB/Paludisme chez les autres populations vulnérables"* au cours du mois de septembre 2018, et décline le plan de travail pour les prochaines étapes envisagées.

I.2. Contexte et justification

Après la maturation des premières activités prévues être exécutées depuis août 2018, et avec la confirmation le 30 août 2018 du virement de la première tranche du décaissement du MINSANTE/CNLS en faveur de son sous-bénéficiaire, le mois de septembre 2018 a été essentiellement marqué par le lancement sur le terrain, de certaines activités de formation du paquet de services intégrés VIH/TB/paludisme du sous-projet de prévention du VIH/TB/Paludisme chez les autres populations vulnérables. Les activités qui ont déjà été menées ont ciblé, toutes les cibles du sous-projet, à savoir, (a) les prisons, (b) les camps des réfugiés, (c) les entreprises et les centres d'encadrement des personnes en situation de handicap.

Le retard accumulé dans la mise à disposition des fonds de démarrage et l'attente de l'aboutissement du processus d'accord de l'avis de non-objection du GTC/CNLS au plan du GFBC sur l'utilisation des économies dégagées du T2 et du T3 de 2018 devant résorber les besoins prioritaires non couverts, et le temps court (septembre à décembre) restant, avant la fin de l'année 2018, ont fini par pousser l'équipe du sous-projet à inscrire résolument son action dans une optique d'accélération de la mise œuvre des activités du paquet de services intégrés VIH/TB/Paludisme.

C'est dans ce contexte d'accélération qu'ont été réalisées les activités suivantes : (i) production de tous les formulaires de collecte des données et de rapportage, des guides de promotion de la santé en milieu carcéral ; (ii) organisation de trois (03) sessions de formation des pairs éducateurs des prisons, (iii) organisation d'une (01) session de formation des PE des personnes en situation de handicap, (iv) réalisation de quatre (04) missions de supervision en vue du démarrage des activités en direction des camps de réfugiés ; (v) organisation de deux (02) ateliers de lancement des activités dans les entreprises à Douala et à Yaoundé et (vi) conduite d'une (01) mission de suivi post-formation dans certaines prisons des régions du Littoral et de l'Ouest.

I.3. Activités planifiées au cours de septembre 2018

A titre de rappel, les activités que l'UCP projetait d'organiser au cours de septembre 2018 sont les suivantes :

- ✓ Les acquisitions (matériel de sensibilisation, guide de promotion de la santé, formulaires de collecte des données) ;
- ✓ Le lancement des sessions de formation des formateurs des pairs éducateurs des prisons ;
- ✓ La formation des PE des personnes en situation de handicap ;
- ✓ Le lancement des activités en direction des entreprises et pôles économiques ;
- ✓ Le lancement des premières missions de supervision (en vue du démarrage des activités du sous-projet)
- ✓ La contractualisation avec les ONG pour la mise en œuvre des interventions en direction des réfugiés des camps.

I.4. Démarche de mise en œuvre

Pour atteindre ses cibles, la stratégie du GFBC procède par la contractualisation avec les partenaires clés de mise en œuvre et le renforcement de leurs capacités. Parmi les agents de terrain dont les capacités doivent être renforcées, figurent les pairs éducateurs, afin qu'ils soient capables de communiquer efficacement les messages de prévention du VIH/TB/Paludisme auprès de leurs pairs et que cette dynamique d'éducation et de sensibilisation pour le changement de comportement, soit auto-entretenue au sein de chaque groupe cible et dans la communauté.

Outre l'éducation et la sensibilisation de leurs pairs, les pairs éducateurs mobilisent également ceux-ci pour les campagnes dépistage de masse. L'UCP collabore étroitement avec les GTR/CNLS pour l'exécution des activités de dépistage du VIH dans les sites. Toutes les actions d'éducation et sensibilisation visent à accroître l'adhésion des groupes cibles au dépistage.

Pour le mois de septembre 2018, trois (03) principales activités programmées ont été réalisées en septembre 2018 : (a) la formation des formateurs des PE en milieu carcéral et la formation des PE des personnes en situation de handicap; (b) le lancement des activités en direction des entreprises ; (c) le lancement des missions de supervision en vue du démarrage des activités en direction des camps des réfugiés.

Pour ce qui concerne la formation des formateurs des PE en milieu carcéral, les jalons majeurs de la démarche de mise en œuvre ont été les suivants :

- ✓ Prise en compte du contexte dans lequel se déroulent les formations planifiées et les objectifs visés ;
- ✓ Identification des parties prenantes du secteur pénitentiaire;
- ✓ Identification des sites et choix des dates des sessions de formation ;
- ✓ Production de tous les supports de formation (Guides, Formulaires, Présentations; etc.)
- ✓ Mobilisation des parties prenantes (facilitateurs et participants) aux activités ; notamment à travers les correspondances ;
- ✓ Exécution des sessions de formation et production des rapports de formations.

Par rapport au lancement des activités en direction des entreprises, les étapes majeures de la démarche de mise en œuvre ont été les suivantes :
:

- ✓ Fixation des objectifs à atteindre au regard du cadre spécifique de performance pour les entreprises ;
- ✓ Ciblage des entreprises à inviter à prendre part aux ateliers de lancement ;
- ✓ Identification des lieux de réunion et dates des ateliers de lancement
- ✓ Production du dossier technique des réunions de lancement ;
- ✓ Information des chefs d'entreprises du démarrage des activités en direction de leurs entreprises
- ✓ Déroulement de l'atelier de lancement et lecture du communiqué final.

Par rapport au lancement des activités en direction des camps, les étapes majeures de la démarche de mise en œuvre ont été les suivantes :

- ✓ Prise en compte du contexte dans lequel se déroulent les activités et objectifs poursuivis ;
- ✓ Identification des sites à visiter et détermination des périodes de visites ;
- ✓ Production des outils de supervision et d'analyse de la situation ;
- ✓ Séances de travail avec les partenaires d'exécution et les agents de terrain;
- ✓ Fixation du calendrier de mise en œuvre ;
- ✓ Envoi et suivi des correspondances aux responsables des sites à visiter ;
- ✓ Déroulement des missions.

II. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU SOUS-PROJET

II.1. Niveau de mise en œuvre des activités en direction des Prisons

II.1.1. Missions de supervision en vue du démarrage des activités en direction des prisons

Dans le cadre du lancement des activités en faveur de la population carcérale, notamment la formation des formateurs des PE de prisons (pôle de Garoua), une équipe du sous-projet a effectué une mission de supervision dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord entre le 10 et le 15 septembre 2018. L'équipe de supervision a rencontré certains points focaux des prisons des régions susmentionnées et les coordonnateurs des GTR des trois programmes (PNLS, PNLT et PNLP).
L'objectif de cette mission visait à faire un état des lieux de la situation dans les sites des prisons ciblées dans la perspective du démarrage des activités et d'exploration des voies et moyens pour garantir l'atteinte des objectifs du cadre de performance attendue en décembre 2018.

Lors de la rencontre avec le PFR et les PF de la Prison Centrale de Garoua, le cadre de performance attendu au 31 décembre 2018 pour les prisons de la région du Nord a été présenté, des stratégies pour accélérer les activités de sensibilisations et de dépistage du VIH/TB ont été définies, et des recommandations ont été formulées à l'endroit de tous les acteurs du niveau régional

De la rencontre avec le Coordonnateur du GTR-PNLT du Nord, il ressort qu'il sera organisé au mois d'octobre 02 campagnes de dépistage de la Tuberculose dans 02 prisons de la région (3 jours à la PC Garoua et 2 jours à la PP Guider). Quant à celle tenue avec le Coordonnateur du GTR-PNLP du Nord, il revient que les responsables des infirmeries des prisons peuvent adresser leurs bons de commande en intrants aux GTR, les utiliser pour effectuer des dépistages et transmettre les données au GTR.

A l'issue des séances de travail, plusieurs orientations ont été prises à savoir :

Au GFBC :

- ✓ Assurer l'organisation de la formation des formateurs des PE de prisons ;
- ✓ Mettre à la disposition des PFR des ressources nécessaires (financières et logistiques) pour l'organisation des formations des PE de prisons ;
- ✓ Transmettre le rapport de la mission de supervision au GTC/CNLS.

Aux Points Focaux / Personnels Soignants des prisons :

- ✓ Elaborer le calendrier des campagnes de dépistage de masse à soumettre au Coordonnateur du GTR/CNLS du Nord pour validation et transmettre une copie au GFBC ;
- ✓ Soumettre les bons de commande en intrants pour le dépistage du VIH et en ARV pour la prise en charge de cas au Coordonnateur du GTR/CNLS, pour approvisionnement ;
- ✓ Soumettre les bons de commande en intrants pour le dépistage du paludisme dans le cadre de la gratuité de la prise en charge de cas de paludisme simple et grave chez les enfants de moins de 5 ans et la femme enceinte au Coordonnateur du GTR/CNLS, pour approvisionnement ;

Au GTR/CNLS Nord :

- ✓ Mettre à la disposition des personnels soignant des prisons de la région du Nord, des intrants pour les campagnes de dépistage de masse du VIH ainsi que des ARV pour la prise en charge des cas ;

II.1.2. Formation des formateurs de pairs éducateurs des prisons

L'objectif global visé par cette activité était de disposer des formateurs capables d'assurer la formation des pairs éducateurs des prisons en matière de prévention du VIH/Tuberculose/Paludisme.

De manière plus spécifique, il s'agissait de rendre les participants capables de :

- ✓ mettre en œuvre les méthodes et pratiques de l'analyse, de la demande et des besoins en formation des pairs éducateurs (PE) ;
- ✓ mettre en œuvre un projet de formation ;
- ✓ organiser la préparation et l'animation d'une formation autour des techniques IE/CCC ;
- ✓ assurer la coordination et le suivi de la formation de PE ;
- ✓ citer les modes de transmission, de prévention et de décrire le dispositif de prise en charge du VIH/TB/Paludisme ;
- ✓ remplir correctement les outils de collecte de données et de rapportage.

Trois (03) sessions de formation ont été organisées dans les trois (03) pôles devant abriter la formation des formateurs de pairs éducateurs, à savoir : Yaoundé (regroupant les participants issue des régions du Sud, du Centre et de l'Est), Douala (Régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et du Littoral) et Garoua (Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord). Ces sessions ont eu lieu selon le calendrier ci-après :

- ✓ du 17 au 18 septembre 2018 pour le pôle de Garoua ;
- ✓ du 18 au 19 septembre 2018 pour le pôle de Douala ;
- ✓ du 21 au 22 septembre 2018 pour le pôle de Yaoundé.

Identification et sélection des participants :

Le personnel de l'Administration Pénitentiaire, notamment ceux affectés dans les 44 prisons à gros effectifs du pays, ont été identifiés et sélectionnés avec la collaboration du Point Focal Central du MINJUSTICE (PFC/MINJUSTICE), pour prendre part aux différentes sessions de formation. Des messages portés du MINJUSTICE invitant le personnel pénitentiaire ciblé ont été expédiés aux régisseurs des prisons.

Identification et sélection des facilitateurs :

Dans l'optique de s'aligner à l'orientation du paquet de services intégrés VIH/TB/Paludisme dévolu au Sous-Bénéficiaire (GFBC) et qui prône la mise en œuvre d'un paquet de services intégrés de prévention du VIH/TB/Paludisme, en faveur des populations vulnérables d'une part, et sur requête du GFBC auprès des chefs des 03 programmes (PNLS, PNLT, PNLP) d'autre part, 03 facilitateurs du corps du personnel des GTR des 03 programmes pour chaque pôle de formation, ont été désignés pour intervenir comme formateurs, dans les trois (03) sessions de formation des formateurs des PE des prisons.

Les trois (03) formateurs mis à disposition par les 03 programmes (PNLS, PNLT, PNLP) étaient soutenus par des équipes cadres de l'UCP du GFBC.

Attentes des participants aux trois sessions de formation :

La synthèse des préoccupations soulevées par les participants se résume comme suit :

✓ Comment faire pour motiver les PE des prisons ?
✓ Comment assurer le suivi biologique des PVVIH en détention ? (plaidoyer pour la gratuité aux services de suivi biologique pour la population carcérale, charge virale, les infirmeries doivent s'organiser pour les prélèvements et assurer le transport desdits échantillons) ;
✓ S'assurer de la disponibilité du matériel de prélèvement ;
✓ Comment prendre en charge les cas de toux chroniques, mais pas VIH ? (référer les cas difficiles).

Modules de formation et objectifs pédagogiques :

Dans les 03 pôles de formation 07 modules ont été présentés aux participants. Les objectifs pédagogiques desdits modules se déclinent comme suit :

Modules de formation	Objectifs pédagogiques Le participant devait être capable de :
L'Ingénierie de la formation	- Faire une analyse des besoins en formation - Concevoir un projet de formation - Préparer, mettre en œuvre et évaluer une session de formation
La pair-éducation et techniques de communication	- Citer les rôles et responsabilités du pair éducateur (PE) ; - Décrire les éléments indispensables à une bonne communication ; - Enumérer les étapes de l'organisation et de la gestion d'une causerie éducative.
L'infection à VIH et les IST	- Expliquer ce qu'est le VIH / IST et ce qu'est le sida - Citer les modes de transmission du VIH/IST et les moyens de prévention efficaces - Expliquer comment se fait le dépistage du VIH - Décrire les actions pour soutenir les PVVIH
La Tuberculose	- Décrire les modalités de la transmission de la tuberculose - Citer les moyens de prévention de la tuberculose - Expliquer le lien entre le VIH et la TB
Le Paludisme,	- Citer les manifestations du paludisme - Décrire comment se transmet le paludisme - Expliquer comment prévenir le paludisme - Expliquer comment entretenir une moustiquaire
Le Circuit de l'information et outils de collecte des données et de rapportage	- Identifier les différentes sources de données de sensibilisation et de dépistage; - Identifier les différents acteurs de collecte et de rapportage des données de sensibilisation et de dépistage; - Décrire les différentes étapes de la remontée des données de sensibilisation et de dépistage; - Remplir correctement les outils de collecte et de synthèse des données

La formation des formateurs des PE dans le pôle de Garoua intervient dans un contexte marqué par le renforcement de la surveillance de l'épidémie de choléra dans les régions de la partie

septentrionale du pays. D'où la nécessité les organisateurs d'insérer dans l'agenda, une communication sur **la prévention et la lutte contre le choléra en milieu carcéral**.

Mise à disposition des supports pédagogiques pour la formation des PE :
Pendant les sessions de formation, des supports pédagogiques ainsi que les outils de collecte de données ont été mis à la disposition des participants des 03 pôles. Il s'agit des guides de promotion de la santé en milieu carcéral, des présentations sous format PowerPoint, et le canevas de rapport pour les formations de PE et des formulaires de collecte des données et de rapportage.
Par ailleurs, des puces électroniques pour la flotte téléphonique ont été également remises aux points focaux des prisons.

Par rapport aux prisons, une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du dispositif institutionnel des dépistages et de PEC des patients été réalisée de manière participative. Le tableau ci-dessous récapitule le résultat de cette analyse.

Forces	Faiblesses
- Existence des directives sur les stratégies de dépistage du VIH (fixe et mobile) - Existence du PS formés aux dépistages ; - Existence des PE et des PS dans les infirmeries des prisons - Existence de la cible sur place et facilement mobilisable pour les dépistages dans les prisons ; - Existence d'un circuit interne de l'Administration Pénitentiaire (à travers les Délégations Régionales) pour la collecte et de transmission des données ; - Disponibilité d'un canevas harmonisé de collecte et de remontée des données - Disponibilité des centres de dispensation des ARV dans les infirmeries des prisons - Les rapports sur l'utilisation des intrants et la PEC des patients sont transmis des prisons vers les GTR	- Les directives sur les nouvelles stratégies de dépistage n'a pas encore été suffisamment vulgarisée dans les prisons ; - Faible communication entre les GTR / CNLS et le personnel de santé de l'administration pénitentiaire ; - Nombre généralement insuffisant en PS pour la réalisation des dépistages de masse ; - Absence des guides sur les directives nationales sur la PEC du VIH/TB/Paludisme dans les infirmeries de prisons ; - Le taux de rotation du personnel pénitentiaire; - Manque de motivation des PE - Absence de motivation des parties prenantes (personnel soignant des prisons) ; - Non-respect systématique des délais de transmission des données de dépistage ; - Absence de feed-back de la sous-direction de la Santé Pénitentiaire ; - Les rapports d'activités santé dans les prisons ne sont pas systématiquement transmis aux Chefs des services des DS qui abritent les différentes prisons ; - Taux de Perdus de Vue élevés à la sortie des prisons; - Insuffisance des PS formés à la dispensation et à la PEC; - Non observance au traitement par les patients en détention

Opportunités	Menaces
- Financement disponible des Partenaires ; - Existence d'un sous-bénéficiaire en charge de conduire les activités de prévention dans les prisons ; - Disponibilité et accessibilité aux intrants de dépistage - Existence des campagnes de masse de la TB/VIH ; - Existence des aumôniers formés dans les prisons pour l'accompagnement psychosociaux - Appuis logistiques des partenaires	- Risques de ruptures fréquentes des intrants de dépistage et des ARV - Ressources limitées des Partenaires ; - Dépendance des prisons en matière des intrants de dépistage offerts par les programmes -

Les recommandations qui découlent de l'analyse FFOM sont les suivantes :

⇒ En ce qui concerne les directives sur les stratégies des dépistages, il y a lieu de renforcer la communication entre le Programme National de Lutte contre le VIH et l'Administration Pénitentiaire. Les acteurs régionaux doivent renforcer leur collaboration avec les GTR des 03 programmes. Les acteurs des DS doivent renforcer leur collaboration les chefs des DS.

⇒ Pour ce qui est de la planification du dépistage, les points focaux des prisons doivent élaborer leur planning annuel des dépistages dans les prisons, les faire signer par les régisseurs respectifs et transmettre leurs planning et besoins aux Programmes (GTR), dans un délai minimum d'un mois.

⇒ Concernant la mobilisation communautaire en faveur du dépistage, le GTC/ CNLS devra mettre à disposition du sous projet la liste des aumôniers formés dans les prisons ;

⇒ S'agissant de la réalisation des dépistages, les PF des prisons doivent transmettre leurs demandes de tests aux GTR/CNLS, au moins un (01) mois avant l'organisation des dépistages.

⇒ Par rapport à la collecte et remontée des données de dépistage, les PF doivent œuvrer au renforcement de la coordination entre le DS et la prison et transmettre régulièrement les copies des rapports des données santé des prisons aux Chefs des DS qui abritent lesdites prisons ;

⇒ Pour ce qui concerne les liens entre le dépistage et la PEC, le GTR/CNLS devra aider au renforcement du suivi des patients en affectant les APS (identifier tous les aumôniers / PS impliqués dans la PEC) dans les infirmeries de prisons.

⇒ Sur les données de la PEC, les PS des prisons se doivent de transmettre aux PF de leurs prisons respectives, une copie de leurs statistiques mensuelles de PEC, pour le reporting au sous-projet géré par le GFBC.

Au terme de la formation, une proposition de répartition du nombre de pairs éducateurs (PE) à former par prison dans les différentes régions été mise à la disposition des participants. Cette répartition se décline par région comme suit :

- ✓ Adamaoua, 151 PE (130 PE détenus de prison et 21 PE personnels pénitentiaires) ;
- ✓ Centre, 528 PE (465 PE détenus de prison et 63 PE personnels pénitentiaires) ;
- ✓ Est, 127 PE (106 PE détenus de prison et 21 PE personnels pénitentiaires) ;
- ✓ Extrême-Nord, 266 PE (228 PE détenus de prison et 38 PE personnels pénitentiaires) ;
- ✓ Littoral, 293 PE (258 PE détenus de prison et 35 PE personnels pénitentiaires) ;
- ✓ Nord, 210 PE (185 PE détenus de prison et 25 PE personnels pénitentiaires) ;
- ✓ Nord-Ouest, 115 PE (91 PE détenus de prison et 24 PE personnels pénitentiaires) ;
- ✓ Ouest, 174 PE (146 PE détenus de prison et 28 PE personnels pénitentiaires) ;
- ✓ Sud, 97 PE (76 PE détenus de prison et 21 PE personnels pénitentiaires) ;
- ✓ Sud-Ouest, 154 PE (130 PE détenus de prison et 24 PE personnels pénitentiaires).

De plus, des boîtes à images, des guides de promotion de la santé en milieu carcéral, des formulaires de collecte de données et de rapportage ont été distribués aux participants.
Les détails de cette répartition régionale sont présentés en annexe 2.

II.1.3. Mission de suivi post formation dans les prisons

Du 26 au 27 septembre 2018, le GFBC a conduit une mission de supervision post-formation dans les prisons des régions du Littoral et de l'Ouest.

En effet, l'évaluation post formation des trois sessions de formation des formateurs des PE des prisons a permis de se rendre compte des difficultés qu'éprouvaient les PFR d'acheminer dans les délais le matériel de formation et formulaires de collecte de données vers les points focaux des prisons de la région sans ressources financières, justifiant entre autres, les descentes sur les sites des prisons par l'équipe du projet.

Ladite mission visait les objectifs suivants : (i) appréhender les réalités de certaines prisons ; (ii) accompagner les points focaux dans l'élaboration de leur planning des sessions de formation des PE sur sites (iii) de s'accorder sur un planning pour les dépistages de masse, au regard des cibles du cadre de performance à fin 2018 ; et (iv) procéder à la distribution des supports de formation et des outils de collecte de données et de rapportage, dans les prisons visitées.

Les détails de la distribution des outils susmentionnés sont récapitulés en annexe.

II.2. Niveau de mise en œuvre des activités en direction des Camps des réfugiés

L'équipe du sous-projet a effectué des missions de supervision en vue du démarrage des interventions dans les camps de réfugiés des régions de l'Est, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord. Ces missions qui se sont déroulées du 10 au 22 septembre 2018 ont été la principale intervention en direction des camps de réfugiés, au cours du mois de septembre 2018.

L'objectif global de ces missions visait à effectuer un état des lieux de la situation dans les sites des réfugiées à l'effet de trouver les voies et moyens pour l'atteinte de la performance de l'année 2018 sur la courte période restante (oct. à Déc. 2018).
Plus spécifiquement, il s'agissait pour l'équipe de supervision de :

- ✓ échanger avec les agents de terrain pour apprécier leur performance antérieure (1ère phase) et recenser les difficultés auxquelles ils ont été confrontés ;
- ✓ s'enquérir des conditions de travail des partenaires d'exécution ;
- ✓ présenter le cadre de performance spécifique pour la phase 2 (2018-2020) de mise en œuvre du sous-projet ;
- ✓ faire un état des besoins dans les différents sites avec les acteurs de mise en œuvre en vue du démarrage des activités ;
- ✓ convenir d'un planning des dépistages avec les GTR/CNLS, dans la perspective de l'accélération des activités sur le terrain.

II.2.1. Déroulement des missions de supervisions

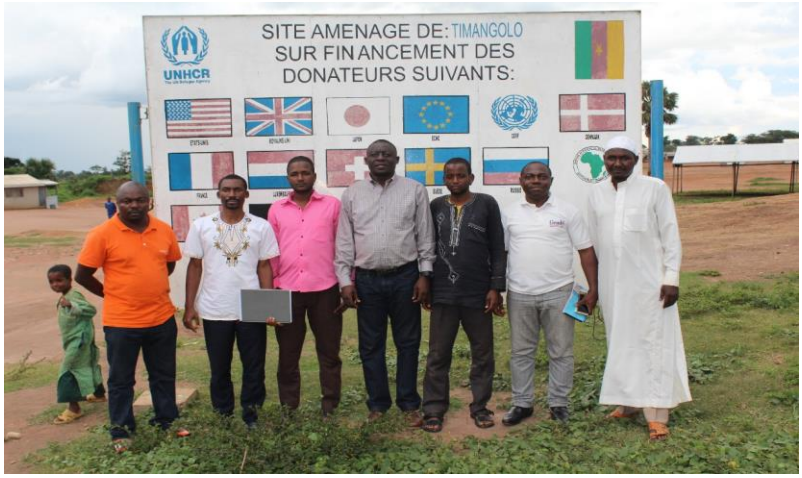

La mission de supervision en vue du démarrage des activités dans la région de l'Est s'est déroulée du 10 au 15 septembre 2018 par une équipe de supervision de l'Unité de Coordination du sous-projet, en compagnie du chargé de projet de l'ONG ASAD.
L'équipe s'est ensuite rendue dans la région de l'Adamaoua ou les visites de supervision se sont déroulées du 16 au 17 Septembre 2018.
Enfin, l'équipe a clôturé sa mission dans la région de l'Extrême-Nord du 17 au 22 Septembre 2018 en compagnie du chargé de projet de l'ONG ALDEPA. Le tableau ci-après retrace le circuit des visités effectuées dans les structures et camps des réfugiés des trois régions.

Tableau 1 : Sites visités dans les localités et villes des trois régions

Région de l'Est		**Région de l'Adamaoua**		**Région de l'Extrême-Nord**	
Villes / Localités	**Structures / Camps**	**Villes / Localités**	**Structures / Camps**	**Villes / Localités**	**Structure / Camps**
Bertoua	ONG ASAD	Bertoua	ONG ASAD	Maroua	ONG ALDEPA
Bertoua	GTR/CNLS EST	Borgop	Camp de BORGOP	Minawao	Camp de MINAWAO
Lolo	Camp de réfugiés de LOLO	Ngam	Camp de réfugiés de NGAM	Maroua	GTR/CNLS EXTREME-NORD
Mbile	Camp de réfugiés de MBILE	Ngaoundéré	GTR/CNLS ADAMAOUA		
Timangolo	Camp de réfugiés de TIMAGOLO				
Gado	Camp de réfugiés de GADO-BADZERE				
Tihomo	Camp de réfugiés de TIHOMO				

II.2.2. Rencontre avec les ONG partenaires d'exécution

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du sous en direction des réfugiés des camps, le GFBC (Sous Bénéficiaire) a contractualisé avec deux ONG partenaires d'exécution. Le démarrage des visites de supervision dans chaque région s'est fait par une séance de travail avec les deux ONG à savoir ASAD pour les régions de l'Est et de l'Adamaoua et ADELPA pour la région de l'extrême-Nord.

L'équipe de mission de supervision du GFBC a tenu une séance de travail avec l'ONG ASAD le mardi 11 septembre 2018 à Bertoua, au siège l'ONG. Quant à réunion avec l'ONG ADELPA, elle a eu lieu le mercredi 19 septembre 2018 à Maroua, au siège de l'ONG.

Ces séances de travail avaient pour objectif de : (i) faire le point sur les activités de sensibilisation et de dépistages réalisées dans les camps sur la période allant de janvier 2018 à septembre 2018 ; (ii) présenter le nouveau cadre de performance 2018-2020 et les résultats attendus du sous-projet en décembre 2018 et ; (iii) de réfléchir sur les stratégies à mettre en œuvre pour l'atteinte de la performance attendue de la cible réfugié des camps au 31 décembre 2018.

En effet, pour la 2ème phase de mise en œuvre du sous-projet, le nombre de PE a été revu à la baisse dans les camps de réfugiés, soit un total 100 PE à former dans les 09 sites. Compte tenu de la période restante de trois mois pour atteindre les résultats attendus en 2018, Il sera question au cours de cette phase s'appuyer principalement sur les points focaux afin que ceux-ci réalisent régulièrement des activités de sensibilisation à travers des causeries éducatives, avec la participation des PE. Par ailleurs, les PF assureront également la mobilisation de leurs communautés en vue des campagnes de dépistage de masse.

Une simulation a été faite par l'équipe de supervision sur la performance attendue de chaque PF en matière de sensibilisation pour atteindre les objectifs fixés, en prenant l'exemple du camp de réfugiés de Gado-Badzéré situé dans la région de l'Est (réunion avec ASAD) et l'exemple du camp de réfugiés de Minawao situé dans la région de l'Extrême-Nord.

De cet exercice de simulation, il ressort qu'en moyenne, l'emploi du temps hebdomadaire d'un PE dans l'ensemble des camps consiste à organiser une causerie éducative par jour pour une semaine de 06 jours. De même une moyenne de trois campagnes de dépistage doit être organisée d'ici décembre 2018 dans chaque site, correspondant aux trois mois restant pour atteindre la performance attendue à fin 2018.
Les PF du camp de réfugiés suivi par les deux l'ONG ont déjà été mobilisés pour le démarrage des activités du sous-projet pour la 2ème phase.

II.2.3. Rencontre avec les GTR/CNLS

La mission de supervision en direction des camps des réfugiés a été également l'occasion pour l'équipe de rencontrer les Groupes techniques régionaux à l'effet de : (i) s'assurer de la disponibilité des intrants pour les dépistages de masse à réaliser dans le paquet d'activités, (ii) s'assurer du fonctionnement de la logistique utilisée par les Unités Mobiles de dépistages et (iii) s'accorder sur un planning des dépistages de masse dans les camps de réfugiés pour le dernier trimestre de l'année 2018.

a) Rencontre avec le GTR/CNLS de la région de l'Est

La rencontre avec le GTR/CNLS de la région de l'Est a eu lieu le 15 septembre 2018 a été présidée par le Coordonnateur du GTR Est, en présence du chargé de projet ASAD.

Les échanges autour des questions débattues ont abouti aux principaux constats ci-après : le GTR ES est en rupture des tests de dépistage du VIH ; le matériel roulant utilisé par les Unités Mobiles est fonctionnel ; les UM ont été mis en congé, en attendant l'approvisionnement en intrants de dépistage. Par la suite, l'ONG ASAD a été chargée de mettre à la disposition du coordonnateur GTR ES un projet de planning des dépistages pour les camps de réfugiés de l'Est.

b) Rencontre avec le GTR – Adamaoua du CNLS

La séance de travail tenue le 15 septembre 2018 avec l'équipe du GTR (CUPSE, CUC, UMD) a été présidée par le Coordonnateur par intérim du GTR, en présence du chargé de projet ASAD.
Les échanges autour des points abordés ont abouti aux principaux constats ci-après : un stock de tests de dépistage du VIH est disponible au GTR AD ; le matériel roulant du GTR AD est en panne et en cours de dépannage ; les équipes des deux UM de la région sont mobilisés pour la réalisation des dépistages. De même, l'ONG ASAD a été chargée de mettre à la disposition du coordonnateur GTR AD, un projet de planning des dépistages dans les camps de réfugiés de l'Adamaoua.
Le nouveau « Guide opérationnel de fonctionnement des Unités Mobiles » a été mis à la disposition de l'équipe de supervision ; pour une meilleure planification des campagnes de dépistage, notamment dans les camps de réfugiés.

c) Rencontre avec le GTR – Extrême-Nord du CNLS

L'équipe de supervision du GFBC, accompagné du chargé de projet de l'ONG ALDEPA s'est rendu au GTR/CNLS de l'Extrême-Nord le 20 septembre 2018 pour séance de travail. Le coordonnateur étant empêché, ces échanges ont été menés à travers des appels téléphoniques et certaines informations ont été complétées par le personnel du GTR présent. Ces échanges ont porté notamment sur la disponibilité des intrants de dépistage et de la fonctionnalité ou non de la logistique des Unités Mobiles.

II.2.4. Visite des camps de réfugiés et analyse de la situation

L'équipe de supervision a visité 8 camps de réfugiés dans les trois régions. Les visites dans les sites ont permis de :

- ✓ Faire un bilan de la mise en œuvre du sous-projet dans les différents camps au cours de 1ère phase ;
- ✓ Faire le point sur les activités de sensibilisation et de dépistages réalisées dans les sites de janvier à septembre 2018 ;
- ✓ Recenser les agents de terrain contractualisés à la 1ère phase étant encore dans les sites et actualiser leur répertoire ;
- ✓ Identifier les problèmes et les besoins des différents agents de terrain en vue du démarrage des activités de la 2ème phase ;

✓ Partager avec les points focaux sur les attentes du cadre de performance et leurs responsabilités dans l'atteinte des objectifs au 31 décembre 2018.

a) Visites des camps de réfugiés

L'équipe supervision a visité cinq (05) camps de réfugiés dans la région de l'Est du 12 au 15 septembre 2018. Il s'agit des camps de Lolo, Mbilé, Timangolo, Gado-Badzéré et Tihomo. Elle a ensuite visité les deux camps de réfugiés de la région de l'Adamaoua à savoir les camps de Mborgop et de Ngam. Le dernier camp visité a été le camp de Minawao de la région de l'Extrême-Nord. Les Chargés de projet des deux ONG ont également pris part à ces visités.

Des échanges ont été organisés dans chaque site avec les Points Focaux. Il est à noter que les points focaux des camps des réfugiés auront désormais la charge d'organiser, d'animer les causeries éducatives et de remplir les fiches activités de CE. Ils seront appuyés dans cette activité par les PE qui participeront à la mobilisation des communautés.

Des informations spécifiques pour chaque camp de réfugiés ont été collectées au cours des descentes. Une synthèse de ces informations est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Récapitulatif des informations sur les camps de réfugiés

Camps de réfugiés	Nbre de points focaux rencontrés	Nbre de réfugiés	Nbre de secteurs	Nbre de blocs	District de Santé	FOSA à Proximité
EST	25	63 168	16	340	3	4
Lolo	5	13 000	2	17	Ndélélé	CSI Lolo
Mbilé	3	13 136	3	21	Ndélélé	CSI Mbilé
Timangolo	3	6 864	3	17	Ketté	CSI Timangolo
Gado-Badzéré	11	24 583	3	11	Garoua-Boulaï	CSI Gado-Badzere
Tihomo	3	5 585	5	274	Garoua-Boulaï	
ADAMAOUA	7	18 914	6	45	1	2
Borgop	4	11889	4	28	Djohong	CSI Borgop
Ngam	3	7 025	2	17	Djohong	CSI Ngam
EXTREME-NORD	20	87 914	4	89	1	1
Minawao	20	87914	4	89	Mokolo	IMC

b) Analyse de la situation dans les camps de réfugiés

Quelques problèmes ont été relevés lors des visites dans les camps de réfugiés. Il s'agit en l'occurrence de :

✓ Non-respect de la confidentialité de certaines équipes de dépistage mobiles des GTR/CNLS lors du rendu des résultats du dépistage ;

- ✓ Faiblesses du système de suivi des perdus de vue (05 patients ont initiés le traitement entre janvier et août 2018 mais deux sont perdus de vue).
- ✓ Insuffisance dans le suivi de la prise en charge et dans la rétention des patients au traitement ;
- ✓ Non disponibilités des ARV dans certaines formations sanitaires à proximité des camps ;
- ✓ Dépistages de routine faites uniquement fait aux femmes enceintes certaines formations sanitaires à proximité des camps ;
- ✓ Insuffisance dans le suivi des PVVIH entrainant un taux élevé de perdus de vue.
- ✓ Arrêt des activités de sensibilisation pour la promotion de la santé depuis la clôture de la 1ère phase du projet décembre 2017.

Points forts de la visite de supervision dans les camps de réfugiés

- ✓ Organisation des séances d'informations et de cadrage sur le projet avec les points focaux de tous les camps visités ;
- ✓ Tenus de deux séances de travail avec les deux partenaires d'exécution (ONG ASAD, GTR/CNLS) ;
- ✓ Forte mobilisation des parties prenantes pour la relance des activités du sous-projet ;

Principales recommandations formulées à l'issue de la visite

Aux ONG ASAD et ADELPA :

- ✓ Elaborer le calendrier des campagnes de dépistage de masse en direction des camps de réfugiés et le soumettre au Coordonnateur du GTR/CNLS de l'Est pour prise en compte dans le planning trimestriel des dépistages ;
- ✓ faire la cartographie des FOSA en proximité des camps des réfugiés devant être érigées en UPEC et transmettre au Coordonnateur du GTR/CNLS de l'Est et à l'UCP (GFBC) ;
- ✓ Mettre à jour et transmettre au GFBC (SB), la liste des 40 points focaux et des 75 pairs éducateurs des camps de réfugiés des régions de l'Est et de l'Adamaoua ;
- ✓ Sélectionner et transmettre la liste des 18 réfugiés à former (points focaux, leaders traditionnels et religieux) dans le cadre de l'atelier de formation des formateurs des PE des réfugiés de camp.

Aux GTR/CNLS de l'Est et de l'Extrême-Nord :

- ✓ adresser une correspondance au GTC/CNLS pour solliciter une dotation spéciale en intrants pour les campagnes de dépistage de masse dans les camps de réfugiés et des prisons de la région de l'Est.
- ✓ Renforcer les capacités des APS dans la prise en charge des cas et le suivi de la rétention dans les soins des patients mis sous traitement ;

Au GTR/CNLS de l'Adamaoua :

- ✓ Mettre à la disposition des Unités Mobiles de Dépistage, une dotation spéciale en intrants pour les campagnes de dépistage du VIH dans les camps de réfugiés et des prisons de la région de l'Adamaoua ;
- ✓ Organiser en collaboration avec l'ONG ASAD, deux campagnes de dépistage à Borgop et à Ngam de 4 et 3 jours respectivement ;
- ✓ Associer aux 02 équipes de dépistage de l'unité mobile les APS du CSI de Borgop et Ngam afin qu'ils assurent l'initiation et la rétention dans les soins et traitement à travers un suivi mensuelle des cas ;
- ✓ Renforcer les capacités des APS dans la prise en charge des cas et le suivi de la rétention dans les soins des patients mis sous traitement.

Prochaines étapes envisagées à l'issue de la mission de supervision

- ✓ Organiser la formation des formateurs des pairs éducateurs des réfugiés sur la prévention du VIH/TB/Paludisme et les techniques de communication à Bertoua 1ère semaine d'octobre 2018 ;
- ✓ Mettre à la disposition de l'ONG des ressources nécessaires pour l'accompagnement et le suivi du démarrage des activités du sous-projet en direction des réfugiés des camps ;
- ✓ Organiser les campagnes de dépistage dans les camps de réfugiés de la région dans la deuxième quinzaine du mois d'Octobre et prévoir un rattrapage en décembre 2018.

II.3. Niveau de mise en œuvre des activités en direction des entreprises

L'actualité du sous-projet au mois de septembre 2018, par rapport à la cible entreprise, a été marquée par la tenue de deux (02) réunions de lancement des activités en direction des entreprises à Douala et à Yaoundé respectivement les 25 et 26 septembre 2018. L'objet desdites réunions visait à créer une plateforme de dialogue et de partage d'expériences, permettant de mettre au point des stratégies en vue de l'atteinte des cibles du cadre de performance, d'une part, et de promouvoir l'appropriation du paquet d'activités en direction des entreprises et la pérennisation des interventions de lutte contre le VIH/TB/Paludisme au sein des entreprises, d'autre part.

La réunion de lancement des activités en direction des entreprises à Yaoundé s'est tenue au siège du GFBC sous la présidence du Coordonnateur du GTR/CNLS du Centre et 10 entreprises basées à Yaoundé et enrôlées dans le sous-projet y ont pris part.
Quant à celle de Douala, elle a eu lieu à la salle de réunion du district de Deido. Au total 24 participants, représentant 19 entreprises basés à Kribi, Douala, Limbé ont pris part aux travaux. Cette réunion a été présidée par la Coordonnatrice du GTR/CNLS du Littoral.

En dehors des attentes des participants qui ont été recueillies en vue de la mise en œuvre optimale des activités de prévention du VIH/TB/Paludisme, en entreprise à la réunion de Douala, l'approche méthodologique adoptée dans le déroulement des réunions a été similaire.
La synthèse de ces attentes des entreprises a permis de dégager les besoins ci-après :

- ✓ Formation / recyclage des pairs éducateurs et des data collectors ;
- ✓ Distribution des kits de sensibilisation (boites à images, affiches, dépliants,...) ;
- ✓ Gestion de la motivation des PE et des départs (retraites, affectations, décès...) ;
- ✓ Disponibilité suffisante des intrants de dépistage et accompagnement pour la réalisation des dépistages du VIH dans les entreprises ;
- ✓ Mise à disposition des données de dépistage du VIH (à fournir par les équipes des UMD des GTR/CNLS après leur passage sur les sites des entreprises lors des campagnes de dépistage de masse).

Pendant le déroulement des travaux, plusieurs points ont été abordés et débattus. Les échanges ont portés sur : (i) résultats de la 1ère phase de mise en œuvre du sous-projet ; (ii) contexte épidémiologique actuel du VIH au Cameroun ; (ii) objectifs de la 2ème phase ; (iii) stratégies d'intervention ; (iv) sites d'intervention et des effectifs des sites ciblés et (v) paquet d'activités à réaliser pour la phase 2.
Les échanges ont été étendus sur les mécanismes d'appui par le GTR et le GFBC qui peuvent être apportés aux entreprises pour la réalisation des formations de PE.

Des sessions techniques en plénière suivies de discussions ont permis de plancher sur : (i) la communication entre le projet et l'entreprise ; (ii) l'organisation des activités de CE et CDVA et (iii) le rapportage des activités.

Des fiches d'identification des entreprises ont été distribuées et remplies par les participants, en vue de la collecte d'informations spécifiques à chaque entreprise. Les outils de collecte et de rapportage des données du PE et du PF du sous-projet ont été présentés aux participants, le circuit de transmission des données a également été expliqué aux PF ainsi que les dates butoirs de transmission de ces dernières.

Le coordonnateur du GTR/CNLS du Littoral s'est engagé à apporter aux entreprises un appui pour la formation des pairs éducateurs et des appuis logistiques pour le dépistage du VIH. Tous les appuis techniques et logistiques seront fournis par ses services à la condition que les points focaux des entreprises transmettent à temps leurs calendriers de dépistage du VIH dans les meilleurs délais pour s'arrimer à sa planification trimestrielle.

L'UCP quant à elle s'est proposée d'accompagner les entreprises en matière de formation/recyclage des PE soit par la mise à disposition des formateurs sans frais (à charge de l'entreprise de fournir l'hébergement et le transport des formateurs) ; soit par la mise à disposition aux médecins et infirmiers, des modules de formation pour qu'ils forment leurs pairs éducateurs.

II.4. Niveau de mise en œuvre des activités en direction des structures d'encadrement des PSH

Au cours du mois de septembre 2018, l'UCP a effectué deux (02) activités majeures en faveur des personnes en situation de handicap qui ont favorisé le démarrage effectif des activités du sous-projet en direction de cette cible. Il s'agit de la séance de travail tenue entre l'UCP et le Délégué Départemental des Affaires Sociales (DDAS) du Mfoundi et la formation des pairs éducateurs des PSH.

III.4.1. Planification des activités en direction des personnes en situation de handicap

Pour la préparation des activités en direction des personnes en situation de handicap, une séance de travail avec Mme la Délégué Départemental des Affaires Sociales s'est déroulé le 03 septembre 2018 dans son bureau. Elle avait pour principal objectif de préparer le démarrage des activités du sous-projet en direction de la cible « Personnes en situation de Handicap ».

Les activités prévues sont l'organisation des causeries éducatives couplées au dépistage du VIH en direction des personnes en situation de handicap. A cet effet, il a été convenu :
(i) de commencer par une phase pilote dans le département du Mfoundi avant d'envisager un passage à l'échelle (après une identification des éventuels gaps et/ou contraintes) ;
(ii) que Mme la Délégué Départemental des Affaires Sociales du Mfoundi sera le point focal (PF) du SB, GFBC pour la mise en œuvre des activités au cours de la phase pilote.

Le PF pour les PSH aura pour rôle de :
- ✓ Identifier et répertorier les structures d'encadrement des PSH
- ✓ Mobiliser les groupes cibles dans le Mfoundi ;
- ✓ Planifier les activités en direction des PSH ;
- ✓ Identifier les difficultés des groupes cibles en matière d'accès aux services ;
- ✓ Suivre et rapporter sur les actions réalisées en direction des PSH dans le Mfoundi ;
- ✓ Veiller à la transparence dans la mise en œuvre des interventions au profit de la cible.

II.4.2. Formation des pairs éducateurs des personnes en situation de handicap

La session de formation s'est déroulée du 27 au 29 septembre 2018 à salle de la Délégation Départementale des Affaires Sociales du Mfoundi à Yaoundé.
L'objectif global visé par cette activité était d'améliorer les connaissances et compétences des participants en matière de communication sur la prévention du VIH/TB/Paludisme, afin qu'ils puissent animer des causeries éducatives au sein de leur structure d'encadrement des PSH, afin de contribuer au changement de comportement.
Plus spécifiquement, il s'agissait d'amener les participants à être capable de : Citer les rôles du Pair Educateur et les responsabilités qui lui sont assignées ; Décrire les étapes de la réalisation d'une causerie éducative ; Citer les 03 modes de transmissions du VIH ; Expliquer le mécanisme de la transmission du paludisme et de la tuberculose ; Citer quelques signes du paludisme et de la

tuberculose ; Citer les moyens de prévention de l'infection à VIH ; Décrire les étapes de l'utilisation correcte du préservatif masculin et féminin ; Citer les méthodes de prévention du paludisme ; Décrire l'utilisation et l'entretien des moustiquaires imprégnées et à longue durée d'action (MILDA) ; Citer les moyens de prévention de la tuberculose ; Expliquer le but du dépistage du VIH ; Décrire les 03 résultats du test de dépistage du VIH ; Orienter les personnes sensibilisées, en cas de besoin, vers les structures de prise en charge du VIH/TB/Paludisme ; et, remplir correctement le registre d'activités.

10 présidents ou leaders d'associations des structures d'encadrement des PSH basées dans le département du Mfoundi ont été identifiés et sélectionnés avec la collaboration de Mme le Délégué Départementale des Affaires Sociales, pour prendre part à la formation des PE. Plusieurs type de handicap étaient représenté notamment les personnes en situation de handicap moteur, auditif, visuel et muet.

L'équipe des facilitateurs était constituée des experts du MINAS, des programmes (PNLS, PNLT et PNLP) et de l'Unité de coordination du sous-projet.

III. PRESENTATION DES RESULTATS SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PRESTATAIRES

III.1. Présentation des résultats sur le renforcement des capacités des intervenants dans les Prisons

Dans l'ensemble, 42 prisons sur 44 ciblées ont été représentées à la formation de formateurs des pairs éducateurs dans les trois pôles de formation ; soit un pourcentage de représentativité estimée à 98%. Deux prions, la prison principale de Mamfé dans la région du Sud-Ouest et celle de Nanga-Eboko dans la région du Centre n'ont pas été représentées.

De manière générale dans les 03 pôles de formation, 51 participants sur 50 participants attendus (soit un taux de participation de 102%) ont été formés sur les thématiques du VIH/TB/Paludisme et l'ingénierie pédagogique de formation. L'analyse des résultats par pôle montre un taux de participation de 95%, 100% et 117% respectivement pour les pôles de formation de, Yaoundé, Douala et Garoua. Le tableau 2 récapitule le nombre de participants formés.

Le nombre de participants formés par pôle se décline comme suit :

- ✓ Douala, 18 participants sur 18 prévus ;
- ✓ Garoua, 14 participants sur 12 prévus ;
- ✓ Yaoundé, 19 participants sur 20 prévus.

Suite au souhait exprimé par les DRAP/AD et NO, deux participants supplémentaires venant des régions du Nord et de l'Adamaoua et n'étant pris en charge par l'UCP ont participé à la formation des formateurs des PE.

Tableau 3 : Récapitulatif du nombre des participants formés comme formateurs des PE des prisons

Pôle de formation	Région	Nb de prisons attendues	Nb de prisons représentées	% prisons représentées	Nb de participants prévus	Nb de participants présents et formés	% participation
Douala	Littoral	4	4	100%	6	6	100%
	Nord-Ouest	1	1	100%	2	2	100%
	Ouest	7	7	100%	7	7	100%
	Sud-Ouest	3	2	67%	3	3	100%
Sous total_Douala	4	15	14	93%	18	18	100%
Garoua	Adamaoua	3	3	100%	3	4	133%
	Extrême-Nord	5	5	100%	5	5	100%
	Nord	3	3	100%	4	5	125%
Sous total_Garoua	3	11	11	100%	12	14	117%
Yaoundé	Centre	11	10	91%	12	11	92%
	Est	3	3	100%	4	4	100%
	Sud	4	4	100%	4	4	100%
Sous total_Yaoundé	3	18	17	94%	20	19	95%
Total Générale 03 pôles	10	44	42	98%	50	51	102%

III.2. Présentations des résultats sur le renforcement des capacités des intervenants dans les structures d'encadrement des PSH

Tous les 10 présidents des associations des PSH sélectionnés par la DDAS du Mfoundi ont été formés comme PE (soit un taux de participation de 100%). La session de formation a porté sur les thématiques du VIH/TB/Paludisme et l'ingénierie pédagogique de formation. Le tableau 3 ci-dessous récapitule le nombre de participants formés par structure.

Tableau 4 : Récapitulatif du nombre des participants formés comme formateurs des PE des PSH

Centre social	Structures d'encadrement des PSH	Nombre de PSH prévus	Nombre de PSH formés
Yaoundé 1er	Foyer des Enfants Malvoyants et Handicapés	1	1
Yaoundé 2	Association Handicam	1	1
Yaoundé 3	Résident du quartier Ahala	1	1
Yaoundé 4	Association des Jeunes Handicapés Volontaires	1	1
Yaoundé 5	Solidarité Handicap	1	1
Yaoundé 6	Adephacam	1	1
Yaoundé 7	Association de Handicapés de Yaoundé 7	1	1
	Yakamata, Briqueterie	1	1
	Club des jeunes aveugles réhabilités du Cameroun (CJARC), Ekié	1	1
	Prohandicam	1	1
TOTAL		10	10

IV. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET RECOMMANDATIONS

IV.1. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre

Les difficultés relevées dans de la mise en œuvre des activités du sous-projet en septembre 2018 sont présentées ci-dessous par cible.

Cibles Prisons

- ✓ Collaboration difficile entre les prisons et les districts de santé ;
- ✓ Difficultés d'approvisionnement en intrants et en ARV auprès des districts de santé ;
- ✓ Absence de motivation des laborantins qui constituent un maillon important de la chaine de prise en charge des prisonniers malades ;
- ✓ Les guides et les outils n'ont pas été traduits en anglais.

Cibles Entreprises

Problèmes évoqués par les participants lors des réunions de lancement des activités à Yaoundé et à Douala :

- ✓ La démotivation des PE ;
- ✓ La disponibilité en quantité suffisante des outils de sensibilisation ;
- ✓ La transmission des statistiques de dépistage à l'entreprise après les CDVA réalisés par les GTR.

IV.2. Recommandations

Les recommandations ci-après ont été formulées pour chaque cible.

Cibles Prisons

Au GTR/CNLS et GTR/PNLT

- Rendre disponibles, les intrants de dépistage dans les infirmeries des prisons.

Aux responsables des infirmeries de prisons

- Transmettre au début de chaque trimestre les besoins en intrants de dépistage aux GTR concernées avec copie à l'UCP du GFBC ;

Cible Entreprises

Au MINSANTE/CNLS,

- ✓ Intégrer dans le paquet d'activités du sous-projet une nouvelle activité d'accompagnement des entreprises à l'élaboration des documents de politique interne en matière de prévention et de lutte contre le VIH la Tuberculose et le Paludisme ;

A L'UCP du GFBC

✓ Vulgariser auprès des PF des entreprises, le guide opérationnel de fonctionnement des Unités Mobiles du CNLS, en vue de la préparation des activités de dépistage de masse.

Au Points focaux des entreprises

✓ Faire un état des besoins en formation des PE en entreprise et Mener des plaidoyers auprès des Directions Générales des entreprises en faveur de la formation des PE sur les 03 pathologies (VIH, TB, Paludisme) sur les sites de leurs entreprises ;

✓ Transmettre les calendriers de dépistage au GFBC et aux GTR/CNLS au plus tard le 1er octobre 2018 pour intégration dans les planifications du dernier trimestre (octobre – décembre 2018).

V. PROCHAINES ETAPES ENVISAGEES

Pour les prochaines étapes (voir chronogramme prévisionnel des activités du T4 en annexe 3), les activités suivantes sont prévues pour octobre 2018:

- ✓ Former/recycler in situ 2115 pairs éducateurs détenus et personnels pénitentiaires au sein des prisons tous les 02 ans (thématique VIH, TB, CCC) ;
- ✓ Effectuer des missions de supervisions semestrielles de suivi des activités de lutte contre le VIH en direction des autres populations vulnérables (prisons, refugiés) ;
- ✓ Former/Recycler les formateurs des pairs éducateurs au service des réfugiés ;
- ✓ Former/recycler les pairs éducateurs des réfugiés sur la prévention du VIH et les techniques de communication (notamment par l'usage des langues locales des réfugiés ;
- ✓ Tenir des rencontres de plaidoyer à Douala et à Yaoundé à l'attention du secteur de la télécommunication pour le développement des conventions de PPP sur des stratégies innovantes de communication en faveur de TB/VIH/Palu ciblées sur les TIC (SMS, internet, réseaux sociaux) pour les services de prévention (CCC) et de PEC (suivi des patients, des perdus de vue, etc.).

V. ANNEXES

Annexe 1 : Plan de travail pour les prochaines étapes

CODE	ACTIVITES PLANIFIEES	oct-18				nov-18					déc-18			
		S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52
65	Former/recycler in situ 2115 pairs éducateurs détenus et personnels pénitentiaires au sein des prisons tous les 02 ans (thématique VIH, TB, CCC)			Prisons, 15-20/10/18	prisons, 22-34/10/18									
66	Effectuer des missions de supervisions semestrielles de suivi des activités de lutte contre le VIH en direction des autres populations vulnérables (prisons, refugiés). 10 superviseurs pendant 06 jours	Batouri, 8-10/10/18	Garoua, 11-13/10/18											
68	Payer les frais de communication mensuelle des 77 points focaux des prisons													
70	Former/Recycler les formateurs des pairs éducateurs au service des réfugiés (identifier les encadreurs et animateurs sensibilisateurs motivés et parlant les langues locales des réfugiés pour les former comme formateurs attitrés de pairs éducateurs des réfugiés). 24 participants pendant 03 jours plus 01 jour de délai de route.	Bertoua, 4-6/10/18	Maroua, 10-15/10/18											

CODE	ACTIVITES PLANIFIEES	oct-18				nov-18					déc-18			
		S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52
71	Former/recycler les pairs éducateurs des réfugiés sur la prévention du VIH et les techniques de communication (notamment par l'usage des langues locales des réfugiés). 100 participants, 08 formateurs, 04 chauffeurs et 04 agents logistiques en 04 sessions de 02 jours chacune.		Mokolo, 16-17/10/18											
72	Produire et mettre à disposition des agents de collecte des données des sites des réfugiés, 8000 formulaires de collecte de données et de rapportage en 2018 et 8000 en 2019													
73	Doter 60 points focaux des sites des réfugiés des crédits de communication pour faciliter la coordination de la remontée des données des sites vers le niveau central													
205	Assurer le fonctionnement des SR du PR Gouvernemental (salaires et charges sociales, assurance maladie, crédit de communication, fournitures de bureau, consommables informatiques, carburant, eau, électricité, entretien bâtiments et divers, loyer, etc…)													
218	Elaborer et produire 1000 exemplaires du guide d'intégration de la TB/VIH/Palu dans les programmes/démarches RSE des entreprises													

CODE	ACTIVITES PLANIFIEES	oct-18				nov-18					déc-18			
		S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52
	plaidoyer (1 jour ; 20 personnes) à Douala à l'attention du secteur de la télécommunication pour le développement des conventions de PPP sur des stratégies innovantes de communication en faveur de TB/VIH/Palu ciblées sur les TIC (SMS, internet, réseaux sociaux) pour les services de prévention (CCC) et de PEC (suivi des patients, des perdus de vue, etc.). 02 facilitateurs, 01 agent logistique et 01 chauffeur.					Dla, 2/11/18 ;								
233	Produire 500 boîtes à images pour la sensibilisation et la promotion de dépistages VIH dans les pôles économiques ciblés **(publication de l'AON)**													
236	Elaborer, produire 13200 affiches (format A2) de sensibilisation sur la TB/VIH/Paludisme destinés aux entreprises des pôles économiques ciblés **(publication de l'AON)**													
255	Organiser des séances de causeries éducatives et des campagnes de dépistage en collaboration avec les UM dans les centres de regroupement des personnes vivant avec le handicap ciblés. 1450 personnes touchées.													

CODE	ACTIVITES PLANIFIEES	oct-18				nov-18					déc-18			
		S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52
238	Organiser 3320 séances (40 personnes par séance) de causeries éducatives et de promotion du dépistage VIH/TB au profit des travailleurs des pôles économies ciblés													
266	Organiser des campagnes semestrielles de dépistage de masse TB et VIH dans les 77 grandes prisons avant la mise en place du paquet d'activités continue de prévention et de prise en charge du VIH et TB. 150 détenus en moyenne par prison pendant 01 jour													

Annexe 2 : Plan de répartition des PE (détenus et personnels) et récapitulatif du matériel distribué par pôle de formation et par région

Pôle de formation	Région	Nb de PE des détenus	Nb de PE du personnel pénitentiaire	Nbre de Boîte à images	Nb des Guides du PE	Nb des Fiches d'activités des PE	Nb des fiches des PF des prisons
Douala	Littoral	258	35	8	293	2640	81
	Nord-Ouest	91	24	3	115	1036	90
	Ouest	146	28	9	174	1567	108
	Sud-Ouest	130	24	4	154	1387	63
Sous total_Douala	4	625	111	24	736	6630	342
Garoua	Adamaoua	130	21	5	151	1359	45
	Extrême-Nord	228	38	9	266	2394	90
	Nord	185	25	5	210	1890	45
Sous total_Garoua	3	543	84	19	627	5643	180
Yaoundé	Centre	465	63		504	3971	136
	Est	106	21		126	753	100
	Sud	76	21		97	670	60
Sous total_Yaoundé	3	647	105		727	5394	296
Total Générale 03 pôles	10	1815	300		2090	17667	818

Annexe 3 : Synthèse générale de la distribution des outils dans les prisons de l'Ouest et Littoral

REGION	N°	PRISON	Population carcérale	Nbre Personnel pénitentiaire (actualisé)	Nbre Personnel Soignant (actualisé)	Guide PE détenus	Fiche PE détenus	Fiche PF	Guide PE personnels
OUEST	1	PC BAFOUSSAM	857	115	9	51	456	9	28
OUEST	2	PP BAFANG	172	30	1	10	92	9	
OUEST	3	PP BANGANTE	130	32	1	8	72	9	
OUEST	4	PP DSCHANG	302	50	2	18	161	9	
OUEST	5	PP FOUMBAN	262	33	1	15	139	9	
OUEST	6	PP MBOUDA	364	44	2	22	198	9	
OUEST	7	PS FOUMBOT	190	33	1	11	99	9	
		S.TOTAL OUEST	2277	337	17	135	1217	63	28
LITTORAL	8	PC DOUALA				188	1691	9	35
LITTORAL	9	PP EDEA				24	217	9	
LITTORAL	10	PP MBANGA				9	81	9	
LITTORAL	11	PP NKONGSAMBA				32	284	9	
		S.TOTAL LITTORAL				252	2273	36	35
		TOTAL GENERAL				387	3490	99	63